

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 Septembre 2019.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2019, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR » emploie 22,16% de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «SICAV AVENIR» emploie 12,42 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Septembre 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2019.

Paragraphe d'observation

1- Nous attirons l'attention sur la note 3-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AVENIR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017, à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 13 novembre 2019
Le Commissaire aux Comptes :
CMC – DFK INTERNATIONAL
Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 30/09/2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	904 162	889 396	947 458
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		146 078	179 647	150 966
b - Obligations et Valeurs assimilées		758 085	709 749	796 492
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		257 627	285 013	236 729
a - Placements monétaires	4-3	241 964	200 037	228 501
b - Disponibilités	4-9	15 662	84 976	8 227
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	939	348	500
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 162 728	1 174 757	1 184 687
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	4-7	3 504	3 739	4 367
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	3 363	-	126
TOTAL PASSIF		6 867	3 739	4 493
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 113 046	1 129 353	1 126 953
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	42 816	41 665	53 241
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		4	3	3
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		42 812	41 662	53 238
ACTIF NET		1 155 861	1 171 018	1 180 194
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 162 728	1 174 757	1 184 687

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 Septembre 2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 30/09/2019	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 30/09/2018	Période du 01/01/2018 31/12/2018
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	14 038	42 187	11 844	39 991	50 692
a - Dividendes		2 590	8 090	1 196	9 641	9 641
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		11 448	34 097	10 648	30 351	41 051
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	4 565	13 712	4 210	11 231	15 692
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 604	55 898	16 054	51 223	66 384
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-2 026	-6 070	-3 237	-9 558	-12 810
REVENU NET DES PLACEMENTS		16 578	49 829	12 816	41 665	53 574
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	-2 339	-7 017	-	-	-333
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 238	42 811	12 816	41 664	53 240
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	1	-2	-2	-2
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		14 238	42 812	12 814	41 662	53 238
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-1	2	2	2
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-5 132	-12 153	-26 850	2 233	10 856
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-167	-2 469	27 083	39 215	28 210
* Frais de négociation de titres		-6	-6	-102	-181	-200
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 932	28 182	12 946	82 931	92 106

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 30 Septembre 2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net</u>					
<u>résultant des opérations</u>					
<u>d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	14 238	42 811	12 816	41 664	53 240
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 5 132	- 12 153	- 26 850	2 233	10 856
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 167	- 2 469	27 083	39 215	28 210
d - Frais de négociation de titres	- 6	- 6	- 102	- 181	- 200
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 53 271	-	- 45 614	- 45 614
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	757	-	-	-
* Capital	-	720	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	1	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	-	35	-	-	-
b - Rachats	-	-	- 58	- 58	- 58
* Capital	-	-	- 54	- 54	- 54
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 2	- 2	- 2
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	- 2	- 2	- 2
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 932	- 24 332	12 889	37 259	46 435
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 146 929	1 180 194	1 158 130	1 133 759	1 133 759
b - En fin de période	1 155 861	1 155 861	1 171 018	1 171 018	1 180 194
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 348	20 335	20 336	20 336	20 336
b - En fin de période	20 348	20 348	20 335	20 335	20 335
VALEUR LIQUIDATIVE	56,805	56,805	57,586	57,586	58,038
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,78%	2,39%	1,12%	7,31%	8,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/09/2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » est confiée à la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2019, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Septembre 2019, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2019, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2019.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Septembre 2019, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 904 162 DT contre 889 396 DT au 30/09/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
<i>Coût d'acquisition</i>	<i>890 280</i>	<i>875 057</i>	<i>927 986</i>
- Actions et droits rattachés	106 900	131 110	103 476
- Titres OPCVM	54 678	57 992	48 811
- Obligations et valeurs assimilées	728 702	685 955	775 700
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	<i>-12 985</i>	<i>-9 455</i>	<i>-832</i>
- Actions et droits rattachés	-15 203	-8 961	-1 473
- Titres OPCVM	-298	-494	153
- Obligations et valeurs assimilées	2 516	-	489
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	<i>26 867</i>	<i>23 794</i>	<i>20 303</i>
Total	904 162	889 396	947 458

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4-2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 038 DT pour la période allant du 01/07/2019, au 30/09/2019, contre un montant de 11 844 DT du 01/07/2018, au 30/09/2018, et se détaillent ainsi :

Libellé	3ème trimestre 2019	30/09/2019	3ème trimestre 2018	30/09/2018	31/12/2018
- Revenus des actions	2 590	6 133	1 196	7 152	7 152
- Revenus des Titres OPCVM	-	1 957	-	2 489	2 489
- Revenus des Obligations	11 448	34 097	10 648	30 351	41 051
Total	14 038	42 187	11 844	39 991	50 692

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019, à 241 964 DT contre 200 037 DT au 30/09/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Compte à terme STB	241 964	200 037	228 501
Placement au 19/10/2018(Taux 8,022%) 750 jours	-	200 037	-
Placement au 11/12/2019(Taux 10%) 400 jours	26 797	-	25 301
Placement au 07/11/2020(Taux 10%) 750 jours	215 167	-	203 200
Total	241 964	200 037	228 501

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2019, au 30/09/2019, à 4 565 DT contre 4 210 DT du 01/07/2018, au 30/09/2018, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	3ème trimestre 2019	30/09/2019	3ème trimestre 2018	30/09/2018	31/12/2018
- Intérêts/ Placements à terme	4 565	13 712	4 210	11 231	15 692
Total	4 565	13 712	4 210	11 231	15 692

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/07/2019	
- Montant	1 118 351
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets /capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-5 132
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-167
- Frais de négociation de titres	-6
Capital au 30/09/2019	
- Montant	1 113 046
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Sommes distribuables de l'exercice en cours	42 812	41 662	53 238
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4	3	3
Total	42 816	41 665	53 241

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019, à 3 504 DT contre 3 739 DT au 30/09/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
- Gestionnaire	737	962	1 293
- Dépositaire	2 767	2 777	3 075
Total	3 504	3 739	4 367

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2019, au 30/09/2019, à 2 026 DT contre 3 237 DT du 01/07/2018, au 30/09/2018, et se détaillent ainsi:

Libellé	3ème trimestre 2019	30/09/2019	3ème trimestre 2018	30/09/2018	31/12/2018
- Rémunération du gestionnaire	1 728	5 187	2 940	8 675	11 631
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	882	1180
Total	2 026	6 070	3 237	9 558	12 810

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019, à 15 662 DT contre 84 976 DT au 30/09/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
- Avoirs en banque	15 662	84 976	8 227
Total	15 662	84 976	8 227

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019, à 939 DT contre 348 DT au 30/09/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	591	-	152
Total	939	348	500

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019, à 3 363 DT contre un solde nul au 30/09/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
TCL	12	-	26
Jetons de présence	1 500	-	-
Publicité et publications honoraires(CAC)	600	-	-
Rémunération DG	750	-	-
Autres crédeurs (CMF)	406	-	-
	95	-	100
Total	3 363	-	126

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2019, au 30/09/2019, à 2 339 DT contre un solde nul au 01/07/2018, au 30/09/2018, et se détaillent ainsi:

Libellé	3ème trimestre 2019	30/09/2019	3ème trimestre 2018	30/09/2018	31/12/2018
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)**	250	750	-	-	-
- Redevance CMF *	290	872	-	-	296
- TCL*	40	119	-	-	38
- Jeton de présence **	500	1500	-	-	-
- Publicité & publication**	200	600	-	-	-
- Rémunération DG**	1059	3176	-	-	-
Total	2 339	7 017	-	-	333

* Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

**A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire percevait une rémunération de 1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. A compter du 01/01/2019, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/09/2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		106 900,520	91 697,660	7,89%	7,93%
ARTES	3 000	18 900,000	16 833,000	1,45%	1,46%
ATL	5 000	15 070,000	8 250,000	0,71%	0,71%
ATL NS J01072019	2 000	6 030,000	3 080,000	0,26%	0,27%
ESSOUKNA	4 696	11 974,800	9 579,840	0,82%	0,83%
SFBT	960	13 427,720	18 236,160	1,57%	1,58%
SPDIT	1 000	8 500,000	9 130,000	0,79%	0,79%
TUNIS RE	3 580	32 998,000	26 588,660	2,29%	2,30%
Titres emis ou garantit par l'Etat		126 752,000	135 122,930	11,62%	11,69%
BTA 6,1% 11/2021	136	126 752,000	135 122,930	11,62%	11,69%
Obligations		601 950,000	622 961,760	53,58%	53,90%
AMENBANK2009 B	500	16 650,000	16 650,000	1,43%	1,44%
ATL 2014-3 C	500	30 000,000	31 195,002	2,68%	2,70%
ATL 2017-2 C	500	50 000,000	51 841,967	4,46%	4,49%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1 000	40 000,000	41 883,441	3,60%	3,62%
BH F SUB 2019-1 C	600	60 000,000	62 539,541	5,38%	5,41%
BH SUB 2016-1 B	1 000	80 000,000	81 927,869	7,05%	7,09%
BNA 2009 SUB	1 000	33 300,000	33 991,766	2,92%	2,94%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,000	70 663,278	6,08%	6,11%
BTK 2014-1 B	1 000	60 000,000	62 831,408	5,40%	5,44%
CIL 2016/2	700	42 000,000	43 567,233	3,75%	3,77%
HL SUB 2015-1	1 000	80 000,000	84 291,121	7,25%	7,29%
TL 2013-2 B	1 000	40 000,000	41 579,134	3,58%	3,60%
TITRES OPCVM		54 678,042	54 380,076	4,68%	4,70%
SICAV l'EPARGNANT	527	54 678,042	54 380,076	4,68%	4,70%
Total Général		890 280,562	904 162,426	77,76%	78,22%